



PRÉPA CINÉ-SUP

La classe CINÉ-SUP prépare en deux années aux **concours des écoles de cinéma et d'audiovisuel** :

- **FEMIS** (École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son),
- École Nationale Supérieure **Louis-Lumière**,
- **INSAS** (Institut Supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion, Bruxelles).

Autorisée en 1987, cette Formation Supérieure Expérimentale est **unique en France**.

L'enseignement qui y est proposé associe les exigences

- d'une classe préparatoire : **formation générale de haut niveau**.
- d'une **connaissance approfondie de l'activité cinématographique et audiovisuelle**.

Toutes les **principales approches** de ce domaine sont présentées : économie et droit du cinéma, analyse filmique, histoire du cinéma, et les **techniques professionnelles** (scénario, réalisation, techniques ...) enseignées par des professeurs spécialisés. Quant aux **matières générales** telles que l'histoire, les lettres, la philosophie, l'anglais, la musique, l'histoire de l'art, les mathématiques ou les sciences appliquées, elles font l'objet d'un traitement original qui, sans négliger l'acquisition de bases solides, s'efforce de dégager l'interaction de leurs domaines respectifs avec celui du cinéma.

Ainsi les élèves de **CINÉ-SUP** se donnent-ils les meilleures chances de développer les qualités attendues d'eux dans les grandes écoles : **solide culture générale et cinématographique, ouverture d'esprit, méthode, capacité d'adaptation et sensibilité artistique**.

La **CINÉ-SUP** réalise aussi une **alliance peu courante entre la théorie et la pratique**. Toutes les matières enseignées trouvent leur application dans les **ateliers de réalisation**. **Des conférences et des débats** avec producteurs, réalisateurs, techniciens et critiques de cinéma viennent régulièrement compléter les enseignements et renforcer les **liens de la classe avec la profession** et permettent ainsi une approche plus pertinente des Métiers de l'Image et du Son. Les élèves participent d'ailleurs activement à deux manifestations cinématographiques importantes : le **Festival des 3 Continents** à Nantes et le **Festival Premiers Plans** d'Angers.

Les métiers de l'audiovisuel sont en pleine transformation. Bouleversement de la technique, nouveaux rapports entre le cinéma et la communication audiovisuelle, nouvelles écritures et nouvelles esthétiques, ouverture sur l'Europe : autant de **défis exigeants** auxquels devront répondre les futurs professionnels. L'exigence de la formation CINÉ-SUP s'efforce d'être à la mesure de ces enjeux.

Le lycée Guist'hau de Nantes est un **lycée public**. Les études y sont gratuites. Les cours sont susceptibles d'avoir lieu du lundi au samedi midi (le lycée étant ouvert un samedi sur deux)

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1^{ère} année (Ciné-Sup 1)

Cours communs

Enseignements généraux

- lettres	2 h
- anglais	2 h
- histoire	2 h
- musique	3 h
- histoire de l'Art	3 h
- informatique	1,5 h
- esthétique	1 h

Enseignements spécifiques

- analyse filmique	3 h
- scénario	2 h
- histoire du cinéma	3 h
- techniques de réalisation	8 h
- économie et droit du cinéma	2 h
- découpage-scénarimage	1 h

Option FEMIS

- géographie	1 h
- écriture du réel	1 h
- philosophie	1 h

Option Louis Lumière

- mathématiques	6 h
- sciences physiques	
option son	3 h
option cinéma	4 h

Deux périodes de banalisations sont consacrées à des travaux de réalisation "films photos et documentaires" par groupes.

Un stage d'au moins 1 mois doit être effectué à la fin de la 1^{ère} année en milieu professionnel avec production d'un rapport et d'une soutenance de stage.

2^{ème} année (Ciné-Sup 2)

La répartition des cours communs reste sensiblement la même en 2^{ème} année qu'en 1^{ère} année, le cours de scénario étant désormais différent selon l'option choisie. S'ajoutent un cours de scénarimage et un cours de technologies du son et de l'image.

Les cours optionnels se répartissent comme suit :

Option FEMIS

• géographie	1 h
• scénario	3 h
• écriture du réel	1 h
• lettres	1 h
• esthétique	1 h

Option Louis Lumière

- scénarimage option cinéma	1 h
- scénario	1 h
- mathématiques	
option son	7 h
option cinéma	3 h
- sciences physiques	
option son	4 h
option cinéma	4 h

Une période de 3 semaines est consacrée à des réalisations de fictions.

Frais de scolarité : - inscription à l'Université Paris 1 (obligatoire pour équivalence) (en septembre 2017)

LES ÉCOLES PRÉPARÉES

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MÉTIERES DE L'IMAGE ET DU SON

FEMIS

Concours accessible aux titulaires d'un diplôme Bac + 2

options : - réalisation Cycle en 4 ans
 - scénario Diplôme de fin d'études
 - image
 - son
 - montage
 - production

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE

LOUIS LUMIÈRE

Concours accessible aux titulaires d'un diplôme Bac + 2

Références scientifiques : Math Sup / Math Spé

options : - cinéma Cycle en 3 ans
 - son Diplôme Bac + 5

CINÉ-SUP permet aussi de présenter

INSAS (Bruxelles)

Institut Supérieur des Arts du Spectacle
et des Techniques de Diffusion

UNIVERSITÉ de BRETAGNE OCCIDENTALE

(Brest) : Licence « Image et Son » préparatoire au
Master « Image et Son »

Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSM)

ENSATT (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre)

Accès aux études universitaires de second cycle

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne (par convention)

Autres Universités sur dossier de validation :
Licence des Arts du Spectacle - Cinéma-Audiovisuel -

RÉSULTATS AUX CONCOURS

	FEMIS																
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Présentés	13	13	13	13	16	18	14	14	20	21	17	17	20	16	14	16	15
Admis 2 ^{ème} groupe	6	10	10	7	10	12	8	9	15	14	10	12	11	6	8	11	8
Admis au grand oral	6	7	7	5	7	8	4	5	8	7	7	9	5	3	7	6	6
Admis :																	
Promotion de l'année	4	3	3		4	3	3	3	5	4	5	4	2		7	3	3
Liste supplémentaire						1	1	2			1					1	
Promotion antérieure	1	0	4	4	4	1	1	3	0	2	1	1	3	3	3	1	2

	Louis LUMIÈRE																
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Présentés	9	13	10	8	14	10	10	9	11	11	12	12	10	11	13	12	10
Sous-admissibles	8	12	9	8	11	9	8	9	10	11	8	10	8	8	13	12	10
Admissibles (écrit)	7	8	5	5	10	5	5	6	10	9	8	9	5	7	8	8	9
Admis :																	
Promotion de l'année	3	5	5	2	3	4	5	4	7	4	5	6	5	7	8	7	9
Liste supplémentaire	1			1	2	1		1	1	2	2						
Promotion antérieure	2	2	3	2	1	4	2	1	2	1	1	3	3			2	2

Licence		
	en 2002	20
	en 2003	18
	en 2004	20
Étudiants proposés à l'admission en L3 de Licence Arts du Spectacle (mention études cinématographiques et audio-visuelles) à l'Université de Paris I Sorbonne	en 2005	20
	en 2006	20
	en 2007	19
	en 2008	21
	en 2009	21
	en 2010	23
	en 2011	23
	en 2012	23
	en 2013	21
	en 2014	24
	en 2015	21
	en 2016	21

Autres concours		
Concours 2005	I.N.S.A.S.	1 admis (dépt. réalisation)
Concours 2006	I.N.S.A.S.	1 admis (dépt. théâtre)
Concours 2007	I.N.S.A.S.	1 admis (dépt image)
Concours 2008	I.N.S.A.S.	2 admis (dépt.image)
Concours 2008	C.N.S.M Paris	1 admis
Concours 2009	I.N.S.A.S.	4 admis (3 image + 1 son)
Concours 2009	E.N.S.A.T.T	1 admis
Concours 2010	C.N.S.M Paris	1 admis
Concours 2010	E.N.S.A.T.T	1 admis
Concours 2011	E.N.S.A.T.T	2 admis
Concours 2012	E.N.S.A.T.T	2 admis
Concours 2012	I.N.S.A.S	1 admis
Concours 2013	I.N.S.A.S	2 admis
Concours 2014	E.N.S.A.T.T	1 admis
Concours 2015	E.N.S.A.T.T	1 admis

PROCÉDURE 2017 D'ADMISSION EN CINÉ-SUP

La classe de préparation aux concours des grandes écoles du Cinéma est ouverte aux **bacheliers de la session 2017** (L, ES et S) fortement motivés et démontrant, outre un très bon niveau scolaire général, une bonne culture cinématographique et audiovisuelle. Les **candidatures des bacheliers des années précédentes** peuvent être déposées, mais n'ont aucune priorité lors de l'examen des candidatures, et l'évaluation de celles-ci se fait à partir des dossiers scolaires de terminale.

Chaque promotion est limitée à **24 élèves**. L'admission en 1^{ère} année se fait sur étude du dossier, suivie d'un entretien. Les étudiants d'une promotion se répartissent entre les deux options préparant soit au concours de la FEMIS (10 étudiants), soit à celui de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière (14 étudiants) pour laquelle l'enseignement scientifique est basé sur les programmes des classes préparatoires scientifiques (MPSI, PCSI).

Les candidats ayant suivi un enseignement **de terminale scientifique** peuvent être **à la fois candidats à la préparation Fémis** (tous départements) **et à la préparation Louis-Lumière** (un seul département). Ils devront **ordonner leurs vœux** et un seul d'entre eux, au maximum, sera retenu par la commission d'admissibilité.

Procédure d'admission

Attention : « Ciné-Sup » n'est pas prise en compte dans les procédures nationales d'admission en CPGE par le site (Admission Post-Bac). LA PROCÉDURE EST SPÉCIFIQUE.

PHASE 1 : VOUS ÊTES CANDIDAT À LA CINÉ-SUP

ÉTAPE 1 :

Le dossier officiel de candidature sera mis en ligne sur le site web du Lycée Guist'hau :

<http://guisthau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

à compter du mois de février 2017. Il devra être téléchargé puis imprimé par le candidat au format A4.

Il comporte :

1. La page 1 (fiche de renseignements) du dossier de candidature dûment remplie.
2. La page 2 (La fiche d'évaluation) contenant les appréciations des professeurs dûment remplie.
3. Une copie de chacun des bulletins des 1^{er} et 2^e trimestres de la classe de Terminale et des 3 trimestres de 1^{ère}.
4. Une copie des notes obtenues aux épreuves anticipées de français.

Il sera accompagné :

5. Une lettre manuscrite autobiographique retraçant l'itinéraire qui vous a amené(e) à vouloir vous engager dans une classe préparatoire aux grandes écoles de cinéma (30 lignes maximum).
6. 1 enveloppe 23x16 libellée à votre adresse et affranchie pour moins de 20 g.
7. 1 enveloppe 23x32,5 libellée à votre adresse et affranchie pour un poids permettant le retour de votre dossier.

ÉTAPE 2 :

Le dossier de candidature ci-dessus étant complet, afin d'en faciliter le dépouillement, chaque candidat doit se connecter sur le site Web du lycée Guist'hau à la rubrique "Le Post-Bac>Ciné-sup> Candidatures> lien "saisir ma candidature" et

1. Remplir le formulaire qui reprend les données du dossier ci-dessus et le valider (**serveur ouvert du 6 mars au 26 avril 2017**).
2. Expédier par voie postale le dossier officiel accompagné des pièces demandées.

Le dossier de candidature doit parvenir complet au Lycée Guist'hau au plus tard le **26 avril 2017.**

PHASE 2 : VOUS ÊTES ADMISSIBLE AUX ENTRETIENS

Les candidats sélectionnés sur leur dossier seront convoqués au lycée Guist'hau **le 1er ou 02 juin 2017. Ils passeront un entretien concernant leurs motivations et visant à apprécier leurs qualités d'analyse et d'observation visuelle et auditive. Ils devront alors compléter leur dossier officiel en apportant avec eux :**

- l'original des notes obtenues aux épreuves anticipées de français.
 - l'original des bulletins trimestriels de la classe de Première.
 - l'original des bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de la classe de Terminale.
 - l'original de la carte d'identité nationale ou du passeport.
 - 1 enveloppe 23x16 libellée à votre adresse et affranchie pour moins de 20 g.
- } Ces originaux vous seront rendus immédiatement après vérifications

Les candidats pourront consulter les résultats (admis ou non) sur le site Internet du lycée à partir du **6 juin 2017**

PHASE 3 : VOUS ÊTES ADMIS EN CINÉ SUP

La réponse à la proposition d'admission devra être transmise au lycée pour le **23 juin 2017 dernier délai (harmonisation des calendriers CPGE et CINE-SUP). L'attestation de baccalauréat (photocopie des notes obtenues) sera à transmettre sitôt la publication des résultats.**